



Ecopôle La Chrysalide
Réunion publique – Vendredi 28 août 2026

En 2015-2016 : **étude d'opportunité pour le développement des recycleries** sur le territoire de Préal Haut-Doubs

2019 –2021 : émergence de Re Bon (SIAE) à Maïche - 170 tonnes - environ 20 emplois

En 2021 : **étude prospective** pour l'amélioration du service de collecte en déchèterie et le développement du réemploi sur le territoire, menée par la CCPHD et Préal

CONCLUSION

Repenser le site de la déchèterie de Valdahon avec un nouvel équipement innovant intégrant une recyclerie

Objectifs 2028



A savoir...

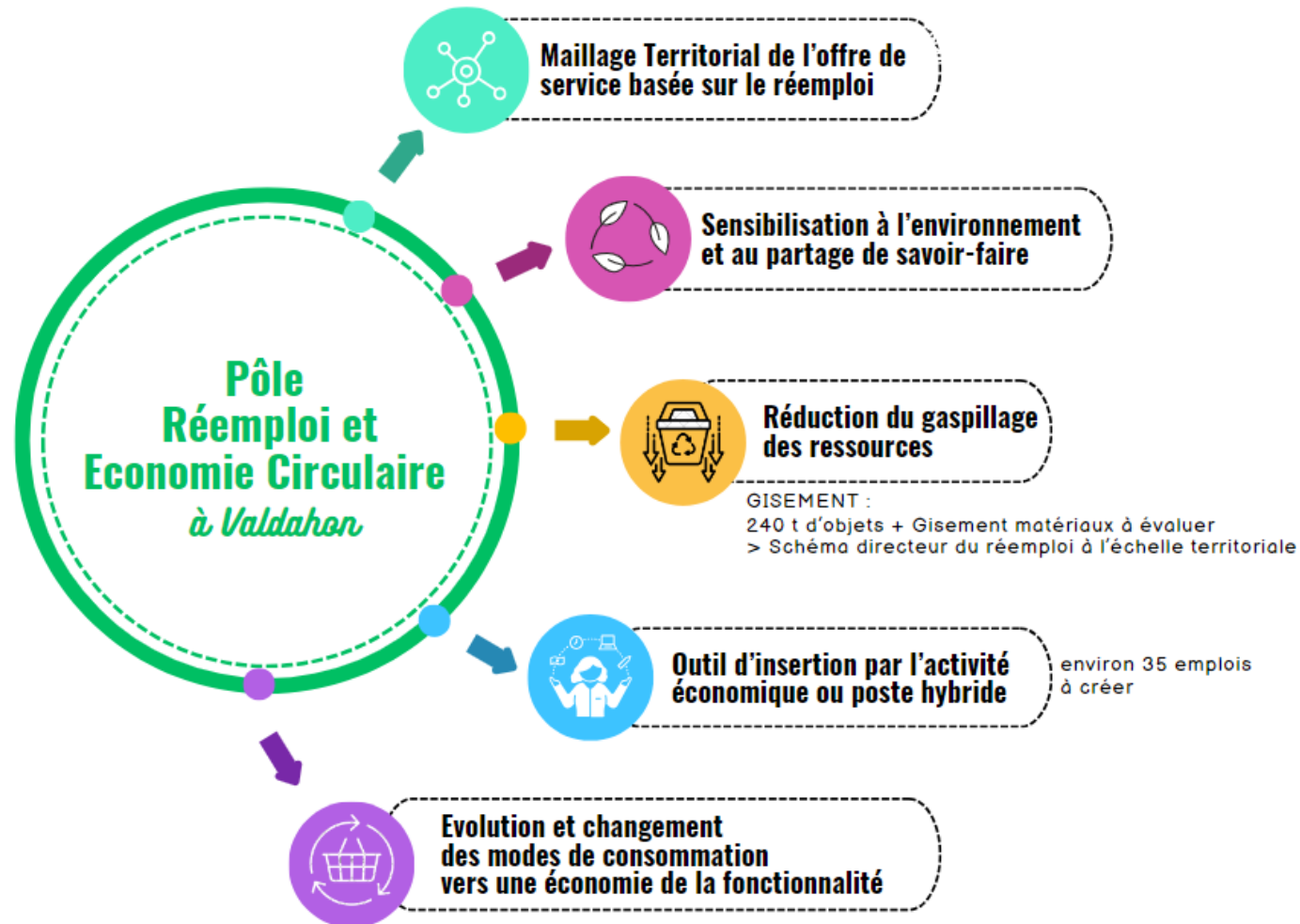


**Pôle Réemploi et
Économie circulaire
CCVM-CCPR**

Spécialités :

**Mobilier (aérogommage/sablage)
Textiles et réemploi du tissu**

➤ LE PROJET RÉPOND À DES ENJEUX MULTIPLES :



Cela implique un
décloisonnement des acteurs et
un dialogue territorial.

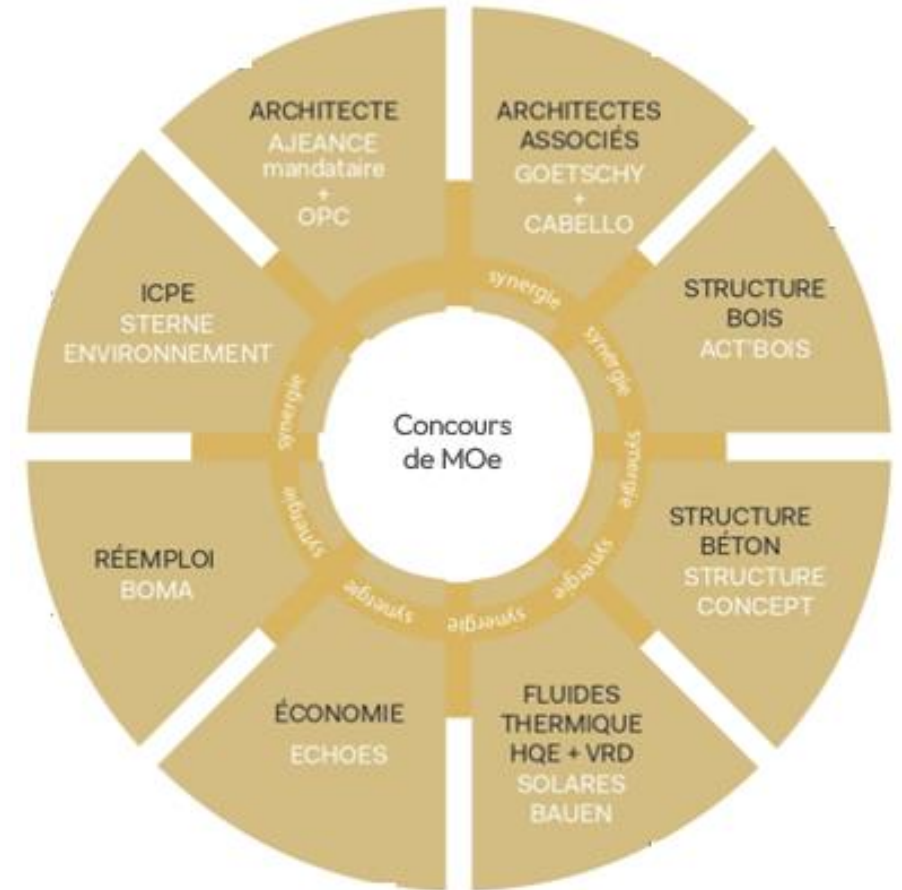
- Projet piloté et financé par



- Gouvernance partagée au sein d'un COPIL dédié



- Equipe de maitrise d'œuvre sélectionnée sur concours
- Un collectif d'acteurs mobilisés



LES COMPOSANTES DU PROJET



Le projet révolutionne l'approche de la conception des déchèteries qui classiquement sont pensées pour évacuer les déchets. Dans le cas du projet, la recyclerie est positionnée en amont de la déchèterie et place le réemploi des matériaux et objets comme prioritaire.

Un site témoin qui ouvre la voie en matière de construction durable

Un lieu conçu pour être convivial et chaleureux à destination des familles.

LE REEMPLOI EN PRIORITE

➤ PRIORITE AU REEMPLOI ET A LA REPARATION

Les dons d'objets et matériaux sont positionnés à l'entrée du site, avant l'accès à la déchèterie

Près de 2000 m² dédiés au réemploi des objets et matériaux à travers des ateliers de tri, réparation, et un magasin.

Les objets encore en état seront remis à la vente.

➤ GISEMENTS ET ACTIVITE :

Un potentiel de réemploi de 240 tonnes d'objets (hors matériaux) en plus des gisements actuellement réemployés par les acteurs déjà en place.

- 35 emplois attendus -

➤ COOPERATION AVEC D'AUTRES RECYCLERIES DU HAUT-DOUBS

Ce lieu s'insère dans un écosystème en cours de développement dans le Haut-Doubs, et échangera des objets avec d'autres lieux : Vercel, Le Bélieu, Maîche, Pontarlier, etc
Des spécialités de valorisation par type d'objets seront réparties sur les différents lieux.



EVOLUTION DE LA DECHETERIE

➤ UN SITE ABRITE

Une couverture abritera les agents et les usagers du service déchèterie, améliorant ainsi le confort de tous et évitant les précipitations dans les contenants déchets, (dont la valorisation a des coûts dépendant des tonnages)

➤ UNE DEPOSE FACILITEE

Le système de déchèterie à plat permettra aux usagers une dépose simple et pratique et également renforce la adaptabilité du site aux évolutions de filières.

Enfin, la disposition du site (marche en avant et double voirie) séparera les flux d'usagers qui déposent des objets, des équipes en charge de l'évacuation et de la valorisation des déchets. Tous les utilisateurs seront donc en sécurité.



CAMP DE BASE DE LA LUDOTHEQUE INTERCOMMUNALE

➤ DEMENAGEMENT DE LA LUDOTHEQUE PIC & PIVETTE

Un local de stockage est pensé au rez de cour, pour accueillir la ludothèque intercommunale gérée par Familles Rurales, et qui rayonne sur tout le territoire de la CCPHD.

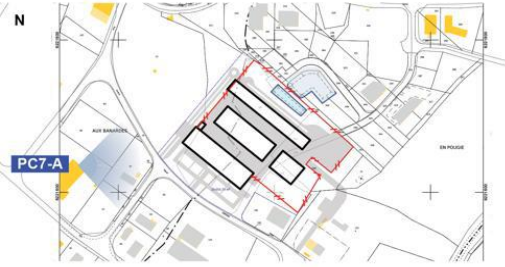
Des animations seront proposées pour les familles 2 fois par mois, dans l'espace ludique au rez de chaussée du site, en plus des nombreuses animations dans les bourgs de la CCPHD.

➤ COOPERATION AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE FAMILLES RURALES

2 bureaux et une salle de réunion seront loués par la Fédération Familles Rurales, pour des activités de formation, et le pôle Méli'Faire.



IMPLANTATION

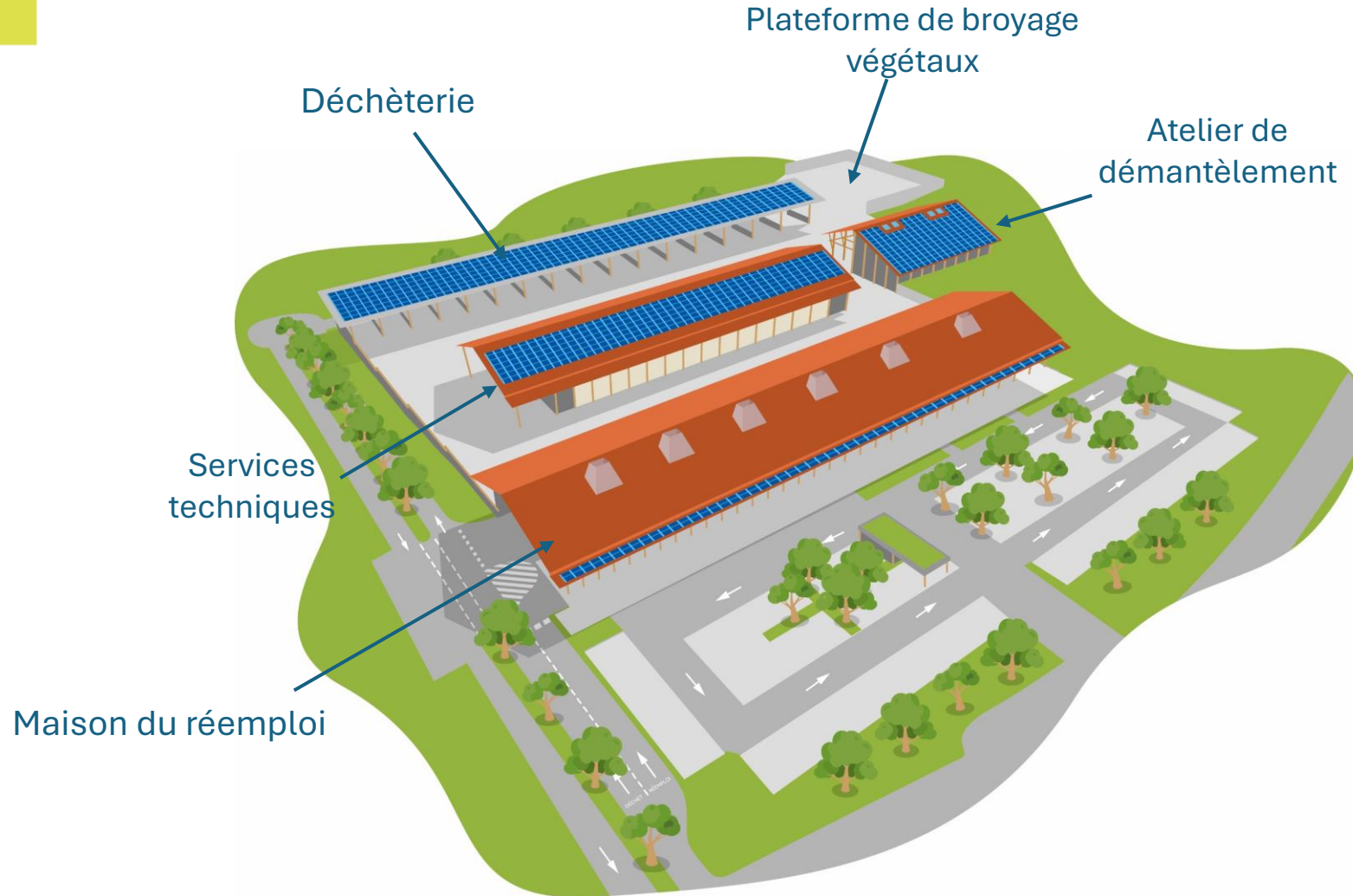


Actuelle déchèterie à Valdahon

Emprise du projet



IMPLANTATION



Lien vers vidéo du bâtiment
et site internet
<https://www.reemploi-ccphd.fr/>



Un projet encadré par la réglementation environnementale

- La réglementation **ICPE** = *Installations Classées pour la Protection de l'Environnement*
- Elle concerne de nombreuses activités : déchets, stockage, traitement, industrie, élevage, etc.
- Le classement dépend notamment :
 - de la **nature des activités** ;
 - des **quantités ou capacités** ;
 - des **risques et nuisances potentiels**.
- Pour ce projet, certaines activités relèvent du régime de **l'autorisation environnementale** (qui est plus exigeant que les régimes d'enregistrement ou encore de déclaration)

Les activités soumises à la réglementation ICPE

● **DÉCHÈTERIE** — Déchets dangereux
ICPE rubrique 2710-1-A - AUTORISATION

Collecte et stockage de déchets dangereux
→ supérieur à 7 t

● **DÉCHÈTERIE** — Déchets non dangereux
ICPE rubrique 2710-2-A — ENREGISTREMENT

Collecte et stockage de déchets non dangereux
→ supérieur à 300 m³

● **PLATEFORME DE BROYAGE**
ICPE rubrique 2794-1 — ENREGISTREMENT

Broyage de déchets végétaux non dangereux
→ supérieur à 30 t/jour

● **Pôle de démantèlement et de regroupement de déchets**

● **2716-2 — Déclaration** : stockage et démantèlement de roues et huisseries — **supérieur à 100 m³**

Enceinte ICPE



Une autorisation pour vérifier que le projet maîtrise ses impacts

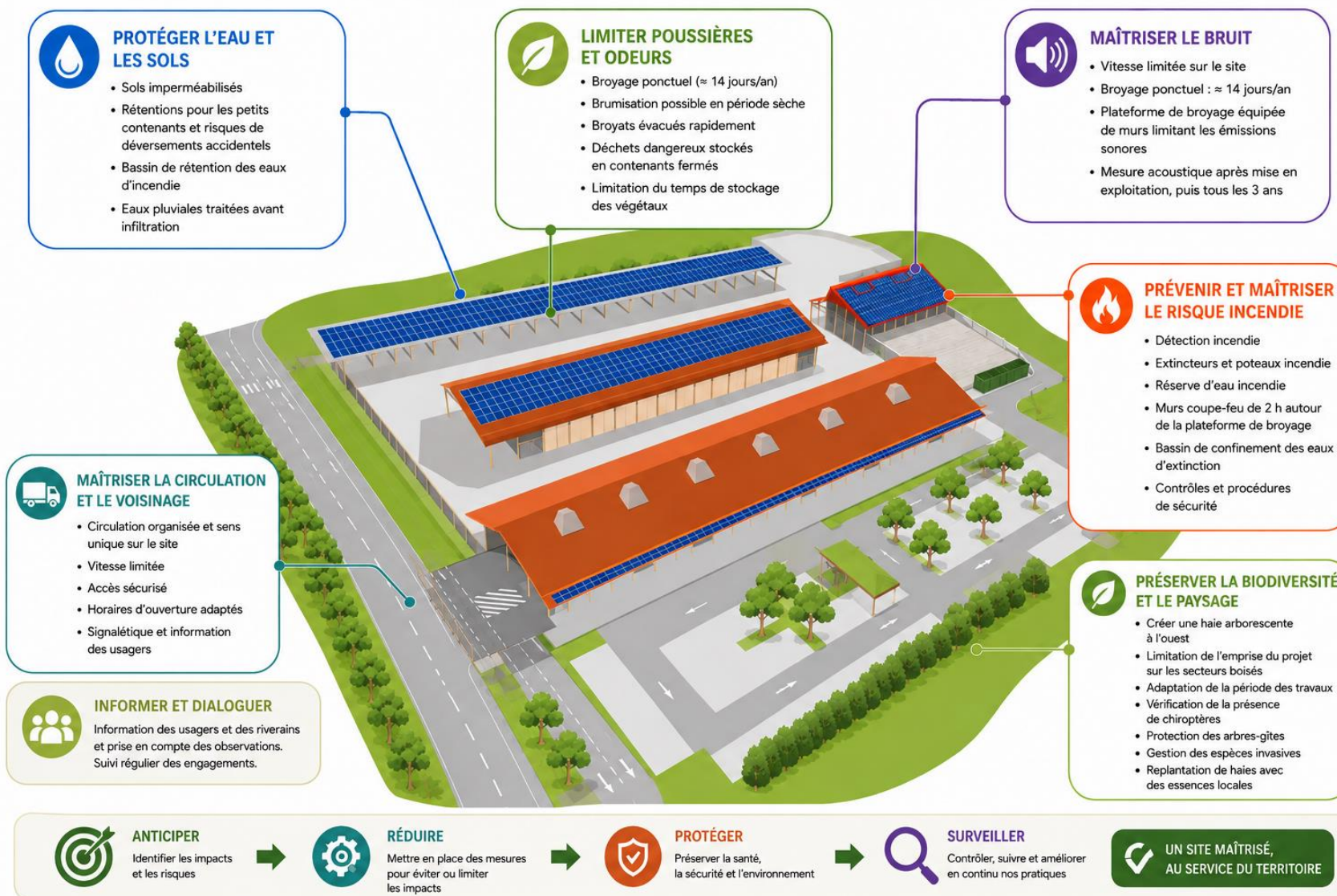
- Les étapes



À retenir :

- Le porteur de projet doit démontrer que les impacts peuvent être **évités, réduits ou, si nécessaire, compensés**.
- L'administration vérifie la conformité du projet avec la réglementation.
- L'autorisation peut être assortie de **prescriptions obligatoires**.

Les principales mesures prévues pour réduire et maîtriser les impacts



ECOCONSTRUIRE, OUVRIR LA VOIE



Sobriété foncière et
limitation de
l'artificialisation des
sols



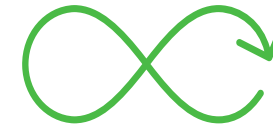
Préservation de la
biodiversité et
aspects paysagers



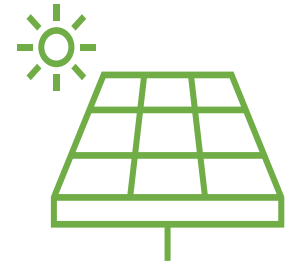
Conception
bioclimatique



Utilisation de
matériaux biosourcés
et d'origine locale

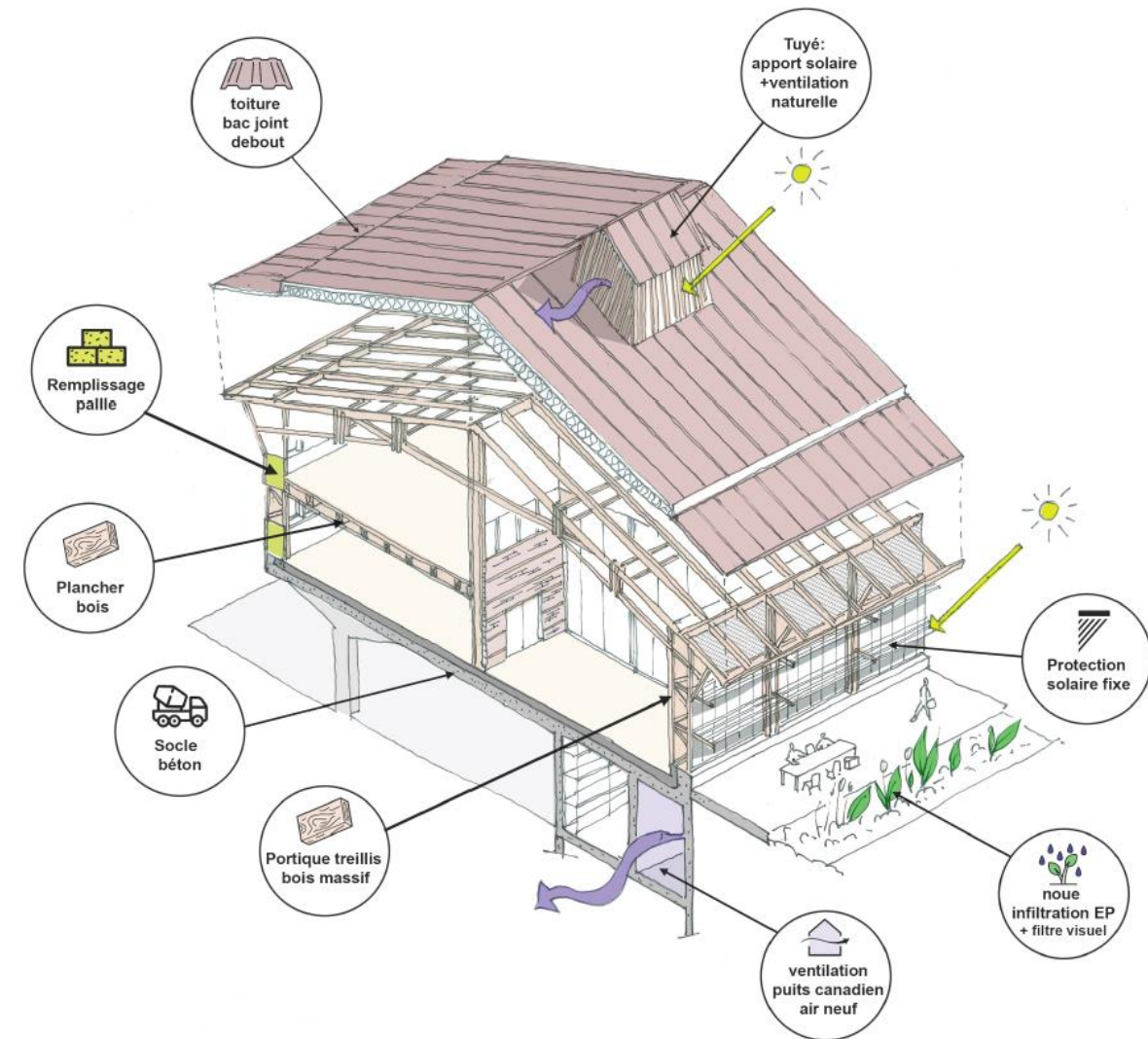


Utilisation de
matériaux issus du
réemploi et de la
déconstruction, et
démontabilité



Recours et production
d'énergies
renouvelables

OBJECTIFS CONSTRUCTIFS



Principe bioclimatique

COUT DU PROJET

Vivre aux Portes du Haut-Doubs S'ENGAGER POUR DEMAIN

PÔLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE RÉEMPLOI

Un financement solidaire et optimisé

La délibération 250915-743 votée à l'unanimité lors du Conseil Communautaire en septembre 2025, valide le plan de financement prévisionnel du pôle d'économie circulaire et de réemploi des Portes du Haut-Doubs. Co-porté par la Communauté de Communes et Préval Haut-Doubs, il s'inscrit dans une démarche de territoire, responsable et écologique.

Une répartition cohérente des coûts

Avec un budget total de 18,2 M€ HT hors photovoltaïque, ce projet est un exemple de collaboration et de mutualisation des ressources.

41,97% des coûts estimatifs pris en charge par la Communauté de Communes (soit 7 630 584 €)

Déchèterie nouvelle génération

1 482 690 €

Conçue pour un meilleur tri et un confort accru pour les usagers, avec des espaces modulables couverts et un contrôle d'accès automatisé.

Bâtiment dédié aux services techniques

2 501 519 €

Un espace de 1 400 m² plus adapté aux missions et aux activités des services techniques communs ainsi qu'à l'entretien des véhicules et au stockage de matériel.

Part de maîtrise d'œuvre, d'études diverses et de raccordement

1 392 995 €

58,03% des coûts estimatifs pris en charge par Préval Haut-Doubs (soit 10 551 700 €)

Plateforme de broyage de végétaux

Pour transformer les déchets verts en compost de qualité, en partenariat avec les agriculteurs locaux.

Atelier de démantèlement

Pour traiter les déchets spécifiques (livres, cartouches, roues...) et valoriser chaque matière.

Maison du Réemploi

Un bâtiment de 4 000 m² sur 3 niveaux, incluant une recyclerie-matériauthèque composée d'ateliers de tri et de valorisation et d'un magasin de 1 000 m², une ludothèque, un café-restauration, des bureaux, et un atelier de lavage de contenants alimentaires et des espaces pédagogiques pour les habitants.

Un financement soutenu, innovant et en recherche d'optimisation constante

Pour concrétiser ce projet, plusieurs sources de financement sont mobilisées (subventions de partenaires institutionnels, recettes issues de la vente de matériaux recyclés et du bâtiment actuel des services techniques ou encore partenariats avec des éco-organismes). Si le plan de financement prévisionnel a été validé, nos équipes poursuivent leur travail pour optimiser encore notre reste à charge. La Banque des Territoires nous accompagne d'ailleurs en ce sens (programme Petites Villes de Demain).

Les habitants auront la possibilité de participer aussi au financement de ce beau projet avec un dispositif attractif et innovant : nous vous en dévoilerons davantage prochainement !

Le pôle inclura une part de production d'énergie renouvelable avec l'utilisation de panneaux photovoltaïques en toiture. Cette démarche s'intègre dans un projet d'autoconsommation collective patrimoniale à l'échelle des Portes du Haut-Doubs.

Part des espaces communs partagés

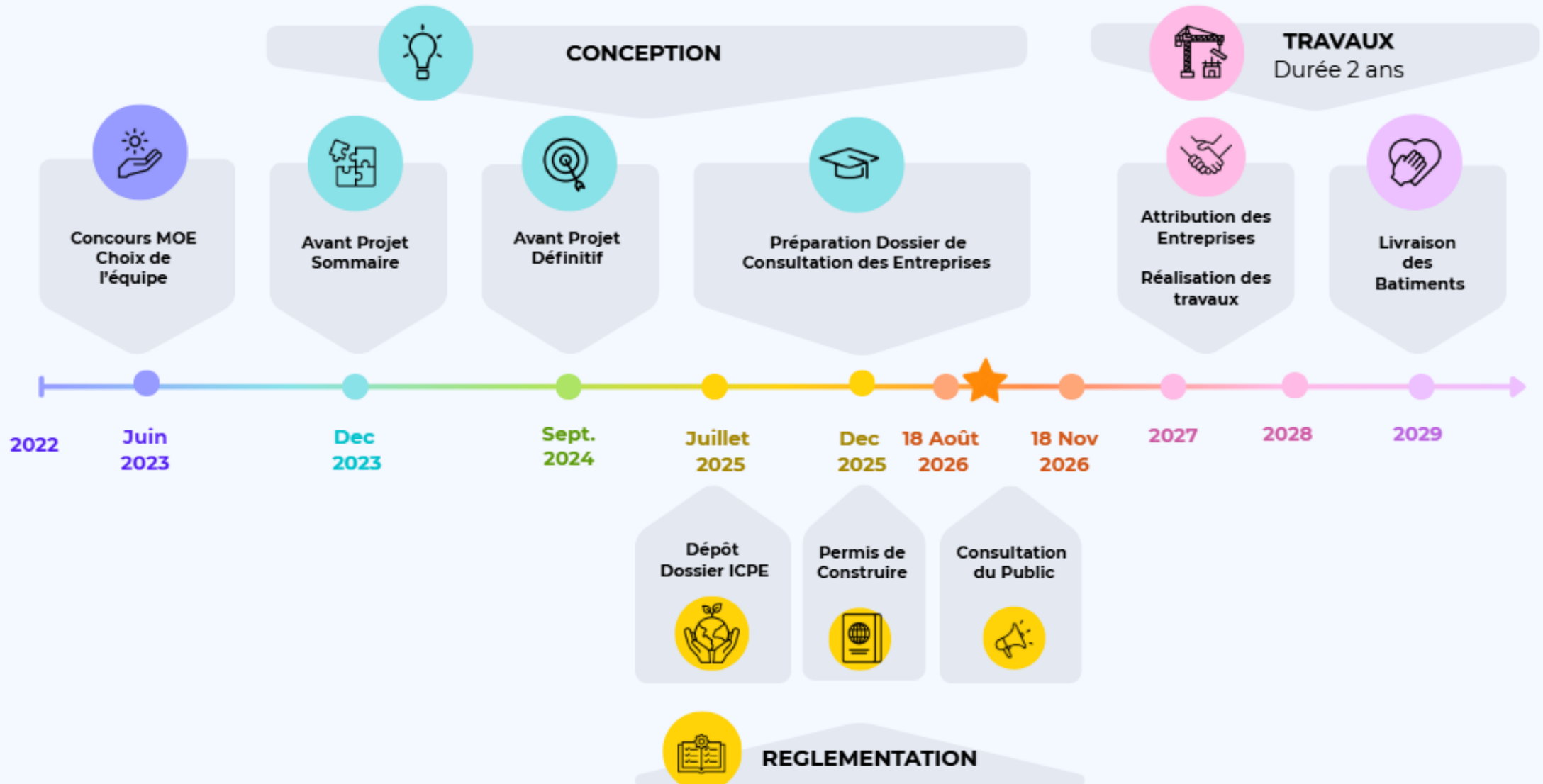
2 253 380 €

Espaces intérieurs et extérieurs : bureaux, salles de réunion, vestiaires, locaux techniques, aire de lavage des véhicules, carport à vélo, parking...



POUR EN SAVOIR +
Rendez-vous sur
www.reemploi-ccphd.fr

CALENDRIER



Écopôle LA CHRYSALIDE

consultation
publique !



ACCÉDEZ AU DOSSIER
& contribuez en ligne



ou par e-mail

consultation-du-public-7495@registre-dematerialise.fr

ou par courrier

à l'attention de Mme Virginie HABERT, commissaire enquêteur
Préfecture du Doubs - Bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques
8bis, rue Charles Nodier 25035 Besançon Cedex

LE CALENDRIER

Consultation publique suite à
la demande d'autorisation
environnementale
18 AOÛT > 18 NOVEMBRE

• 1^{ère} réunion publique
VENDREDI 28 AOÛT
à 20h à la CCPhD

• Permanence publique
SAMEDI 19 SEPTEMBRE
de 10h à 12h à la CCPhD

• 2^e réunion publique
VENDREDI 13 NOVEMBRE
à 20h à la CCPhD

Pour en savoir plus
www.reemploi-ccphd.fr